



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 136

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-Mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 26 Janvier 2023

Extrait du discours prononcé lors des vœux à la population – 7 janvier 2023

C'est avec un réel plaisir que je vous accueille aujourd'hui, au nom du conseil municipal, pour cette cérémonie des vœux !

Après deux années pendant lesquelles les règles sanitaires à appliquer, du fait du virus de la COVID, auront eu raison de ce traditionnel rassemblement, c'était essentiel pour nous de reprendre les bonnes vieilles habitudes. (...) Souhaitons-nous une bonne année 2023 ! Une année de sobriété peut-être, mais une année de chaleur humaine, pleine de rencontres, de lien social, de collectif, de solidarité, d'écoute et d'attention. Savourons la chance d'être en bonne santé, le plaisir d'être ensemble et les bonheurs simples qui s'offrent à nous. (...)

J'ai une pensée bien évidemment pour celles et ceux qui ne sont pas présents aujourd'hui, parce que retenu pour des raisons de santé.

Une pensée également pour celles et ceux qui nous ont quitté en 2022 : nombre d'entre eux étaient très impliqués dans la vie de notre commune que ce soit dans le monde économique, au niveau associatif, ou en tant qu'ancien pompier. Ils ont pu, à leur manière, marquer l'histoire de notre commune.

Vous m'autoriserez d'évoquer plus particulièrement un ami, ancien conseiller municipal de 1989 à 2014. Jean-Claude CHEROT est décédé le 15 novembre dernier. Il avait été mon premier premier-adjoint de 2008 à 2014, et comme tout premier adjoint, une personne de confiance. Impliqué dans la vie municipale et associative, Le "P'tit Jean-Claude" était discret mais toujours à l'œuvre et le plus souvent quand on lui demandait "est-ce que tu peux voir pour faire ci ou ça..." il vous répondait "c'est déjà fait". Toutes mes condoléances à nouveau, à sa femme Jeannette et à ses 3 filles.

(...) après avoir rappelé à nos mémoires celles et ceux qui sont décédés, permettez-moi d'évoquer celles et ceux qui ont vu le jour en 2022 : 20 naissances ! Un chiffre en augmentation sur les 5 dernières années, qui permet d'avoir un solde naturel positif. (...)

(Je salue également) les habitants de notre commune qui se sont installés en 2022 bien sûr, mais aussi depuis 2020. Un solde migratoire positif et un solde naturel positif nous permettent d'afficher, au 1^{er} janvier 2023, le chiffre officiel de notre population municipale à 1119 habitants. (...)

Nous avons un lotissement en cours, et il se remplit assurément, mais tranquillement. Les lots de la première tranche sont désormais vendus sauf un, le lot numéro 11 (...). La seconde tranche a été engagée dans la foulée. Sur les douze lots disponibles, quatre sont vendus et un est réservé ; les premières maisons sont commencées, une est même déjà habitée.

Il faut ajouter à ces douze lots, un macro-lot qui a permis la construction de cinq logements sociaux, opération portée par le bailleur NEOTOA (...)

Ce lotissement est le dernier que nous pourrions viabiliser sous cette forme.

Nous avons déjà pris la décision de réduire la surface des terrains pour densifier les constructions, mais les obligations à venir en ce qui concerne le principe de ZAN (zéro artificialisation nette), c'est-à-dire ne plus artificialiser de nouvelles surfaces agricoles ou naturelles sans renaturer des surfaces aujourd'hui urbanisées, ce principe va nous contraindre encore plus (...).

L'achat de plusieurs terrains et bâtiments (ancien abattoir, ancien bar-bowling, ancienne forge), et la démolition de ces bâtiments, permettront de dégager près de 2800 mètres carrés constructibles.

Un premier projet de 6 logements en semi collectif, 3 logements en rez-de-chaussée et 3 logements en étage, a d'ores et déjà été validé avec le bailleur NEOTOA. La construction devrait commencer en mars prochain pour une livraison avant l'été 2024.

Un second projet est en cours de réflexion sur la base de 2 ou 3 bureaux ou locaux à vocation commerciale, mixés à nouveau avec du logement, toujours avec le même bailleur. Le conseil travaille sur ce projet et devra statuer à la prochaine réunion. (...)

Un peu moins de 1000 m² seront également aménagés pour y créer une trentaine de places de stationnement. Le reste de la surface pourra être utilisé pour d'autres constructions. Nous évaluerons les besoins avec le temps.

Autre lieu mais dans le même esprit. Sur le mandat précédant nous avons proposé la création d'une liaison entre la deuxième tranche du nouveau lotissement et la place de l'église.

Cette opération nécessitait l'achat de la maison de la famille L'hermine ce qui a été fait en 2021. La démolition de cette construction est prévue à partir de lundi et des travaux d'aménagement viendront relier ces deux zones avec la création d'une voie piétonne, de quatre places de parking supplémentaires, et d'un espace vert. (...)

Pour terminer sur les questions d'urbanisme, nous avons engagé une convention pour la construction de 3 pavillons avec la société "Maison de l'Avenir", sur la parcelle face à l'ancienne poste. Cette opération a pour finalité d'avoir en entrée de bourg une architecture homogène. La commune vendra les terrains viabilisés, Maison de l'Avenir a la charge de trouver des acquéreurs pour ses pavillons.

Une transformation radicale de tous ces espaces vient renforcer la densité d'habitat, et le lien au centre-bourg. Je n'oublie pas bien sûr les rénovations et changements de propriétaires qui ont lieu dans notre campagne, mais là, la municipalité en a logiquement moins la maîtrise.

Pour autant, cette dynamique de densification et de mouvement est indispensable pour garantir le maintien des activités sur notre commune, de l'école aux associations, en passant par les commerces.

Ainsi, notre politique à l'intention des plus jeunes vise à conforter le partenariat avec notre école.

Notre accompagnement se fait sous diverses formes : aides financières aux parents pour les voyages scolaires, contribution au budget de fonctionnement dans le respect des règles, portage du dispositif pour l'acquisition de matériel numérique.

Cet accompagnement se fait aussi par l'accès aux équipements : bibliothèque, terrain multisport, et désormais la halle sportive.

Pour encore mieux accompagner les parents, depuis plusieurs années nous proposons en gestion communale des services périscolaires adaptés aux besoins :

- accueil périscolaire matin et soir sur des amplitudes assez larges,
- accueil le mercredi assuré sur la commune,
- un service de restauration le midi.

(...) Depuis le printemps dernier, nous avons mis en place un accueil de loisirs sur la première semaine des petites vacances scolaires (sauf à Noël).

Un nouveau service, apprécié, qu'on retrouve dans peu de communes de notre taille, et, il faut le rappeler, qui est une charge supplémentaire pour la commune. C'est un choix que nous assumons.

Pour autant, il nous faut rester cohérent et le nombre de places d'accueil est donc limité. C'est pourquoi je remercie les parents de respecter les contraintes que nous avons, et surtout les agents qui s'impliquent pour la bonne gestion de ce service. Les élus ont fixé un cadre, les agents se conforment à ce cadre.

(...) L'aide aux associations, elle, se fait également par du soutien financier lorsqu'elles en ont besoin, mais aussi par l'accès à des équipements de qualité (...).

Permettez-moi d'évoquer également la dynamique autour du commerce dans le centre-bourg. (...) Je remercie ceux qui s'investissent dans des projets. (...) Alors, j'aurai la modestie de rappeler que ce n'est pas la commune qui crée l'activité. Nous pouvons accompagner, à l'instar de certains de ces porteurs de projet ; faciliter en portant l'immobilier, à l'instar de la superette, du restaurant, ou des petites cellules près de la bibliothèque ; nous pouvons soutenir, comme nous l'avons fait en n'augmentant pas le loyer de la superette pendant les deux années de la COVID ; nous pouvons être complémentaires, comme nous le sommes sur l'accueil touristique. (...)

Mais nous, et quand je dis "nous" je pense à la population de notre commune à tous le moins, nous devons être à leurs côtés pour que leur activité fonctionne car ce n'est pas la municipalité qui fera tout.

(...) Nous avons réussi sur les trois dernières années à faire quelques investissements d'importance :

- la salle polyvalente tout d'abord, qui correspond, aux attentes que l'on pouvait avoir, à la fois en terme de confort, mais aussi d'usage. Un investissement de près d'un million cent cinquante mille euros, dont 40% de reste à charge pour la commune. (...)

- la bibliothèque, qui elle aussi, apporte une vraie satisfaction aux usagers, de plus en plus nombreux avec plus de 250 abonnés. Un service entièrement financé par le budget communal qui permet à tout à chacun de lire, utiliser les ordinateurs, ou de participer à des animations thématiques, gratuitement, (...).

- les aménagements paysagers : autour de l'église, le parc des Hirondelles, les aménagements du cimetière réalisés en régie par les agents du service technique, ou encore les ruches à la bibliothèque, le tout dans une logique de retour de la nature en ville. Un principe qui nous vaut d'avoir reçu en décembre dernier le label Api'Cité, reconnaissance de notre engagement dans la communication et les actions pour la protection de notre environnement, de la faune, de la flore en général, des abeilles en particuliers.

Actions fortes et reconnues puisque que nous avons obtenu, dès la première certification, le niveau "deux abeilles" soit le niveau "démarche remarquable" !! (...)

2023 sera une année plus calme pour le budget investissement. Les principaux crédits porteront sur les aménagements des zones à urbaniser du centre-bourg ; le chiffrage complet n'est pas encore bouclé mais devrait avoisiner les 200 000 euros. Des travaux de remplacements des chéneaux de l'église sont également prévus pour un montant de près de 85 000 € HT. Et nous profiterons de ce calme relatif pour faire quelques renouvellements de matériel : informatique pour la mairie pour un montant de l'ordre de 5 000 €, quelques clôtures notamment au manoir et sur la cour du club des Jeunes qui accueille aussi le centre de loisirs l'été.

(...) Permettez-moi enfin de remercier :

- Les bénévoles qui interviennent à nos côtés, que ce soit à la bibliothèque ou dans le cadre de l'accompagnement aux devoirs le soir à l'accueil périscolaire,
- Les membres du CCAS,
- Les agents de notre collectivité qui s'investissent tout au long de l'année pour notre commune,
- Les membres du conseil municipal,
- Et vous remercier enfin toutes et tous qui, directement ou indirectement, contribuez à l'image et à la dynamique de notre commune,

Je vous réitère mes vœux pour cette nouvelle année, d'avoir des projets, de l'ambition, dans votre vie professionnelle, et de profiter des bons moments auprès des vôtres.

Bonne année 2023 et vive PLUMAUGAT !

RESUME CM DU 21 Décembre 2022 :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Modification N° 3 du PLUIH : Proposition changement destination bâtiment « Le Jeannay » : M. le Maire informe le CM que le PLUIH peut être corrigé chaque année et propose de changer la destination d'un bâtiment situé au Jeannay. Après délibération, le CM demande de changer la destination de ce bâtiment pour permettre la création d'un logement.

Assainissement collectif année 2023 – Convention de service : M. le Maire rappelle au CM que la compétence assainissement collectif est exercée par Dinan Agglomération depuis 2018 ; qu'une convention relative aux missions d'entretien avait été signée en 2021 et renouvelée en 2022.

Après délibération, le CM décide que la commune réalisera la tonte des abords de la lagune comme en 2021 et 2022.

Mission complémentaire du CDG : médiation ; autorisation signature convention : M. le Maire fait part au CM que le centre de gestion peut accompagner la commune dans une mission de médiation en cas de litige avec les agents municipaux. Après délibération, le CM approuve cette convention et autorise M. le Maire à la signer.

Subvention Familles Rurales : ALSH été : M. le Maire rappelle au CM la convention qui lie cette association avec la commune relative au fonctionnement du centre aéré et à la prise en charge du déficit.

Après délibération le CM décide d'accorder une subvention de 1941 €, soit la moitié du déficit comme prévu dans la convention.

Loyer bureaux aménagés aux Hirondelles : M. le Maire fait part au CM qu'il y a lieu de fixer les tarifs des 2 futurs bureaux aménagés aux Hirondelles.

Après délibération, le CM fixe le loyer mensuel à 60 € (loyer révisable dans un an).

Devis réfection chéneaux Eglise : M. le Maire rappelle au CM le projet de réfection des chéneaux de l'Eglise et présente les devis.

Après délibération, le CM décide de réaliser les travaux et retient les ETS CHOUX de Caulnes.

PELE – MELE :

1 – Le port d'un gilet de sécurité rétro réfléchissant permet aux élèves d'avoir un bon niveau de visibilité auprès des automobilistes. Si votre enfant n'en possède pas un vous pouvez l'obtenir gracieusement sur le site BREIZHGO.

2 – Le secteur de l'aide à domicile manque de personnel. Le CLPS de Dinan propose une formation « Parcours d'accès à l'emploi d'aide à domicile » à partir du 27 Février. Renseignements au CLPS (02 96 85 86 30).

3 - Les cartes de pêche 2023 de l'AAPPMA – pêcheurs de la Haute Rance – sont arrivées et à disposition chez les dépositaires habituels (SARL PIEDVACHE à Caulnes, Auberge AR DUEN à Saint Launeuc, Restaurant Les Templiers à Yvignac). Il est également possible de prendre sa carte sur internet à l'adresse suivante : www.cartedepeche.fr en précisant votre adhésion à l'AAPPMA de Caulnes.

4 – SMICTOM : collecte des boîtes d'aiguilles usagées dans les déchèteries du SMICTOM du 27 février au 4 mars.

DATES A RETENIR :

Horaires de la mairie :

Accueil du public du mardi au samedi de 8H30 à 12H30.

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00. Permanence des adjoints sur rendez-vous.

Horaires de la Bibliothèque Le Rucher :

Mardi de 9h30 à 11h00 et de 16h00 à 19h00

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Jeudi et Vendredi de 9h30 à 11h00

Samedi de 9h30 à 16h30

Les animations au Rucher :

Vendredi 27 janvier : soirée jeux de société avec l'OISCL

Mercredi 15 février : "On prépare le Carnaval" animation pour les enfants.

Du 1^{er} février au 10 avril : nouvelle exposition sur les éditions MOTUS spécialisées en poésie.

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la mairie de Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30.

Conciliateur de justice : M. Jean Pierre BLONDEL se tient à votre disposition le 1^{er} Mardi de chaque mois à la mairie de Caulnes sur Rendez Vous (Tél. 02.96.88.70.30)

Festivités / Vie des associations en Janvier - Février :

Samedi 4 et Dimanche 5 février : Théâtre de la Nicolail'

Dimanche 12 février : Loto du Comité des Fêtes'

Vendredi 24 février : Belote du club du Bon Accueil

Dans le Canton :

Dimanche 5 février à 10h00 à la salle des associations de Caulnes : AG de l'AAPMMA (pêcheurs de haute Rance).

Lundi 6 février de 14h15 à 18h45 : collecte de sang à la salle des fêtes de Broons

La vie de nos commerces :

→ Nouveau : Jérémy BOUCHER magnétiseur : sur rendez-vous au 06.63.90.13.09 ou boucher-jeremy@laposte.net

Messe :

Dimanche 5 février à 10h30 à Caulnes : Messe des Familles

Portes Ouvertes

Au Lycée Agricole de Caulnes : le Vendredi 27 janvier de 14h00 à 17h00, Le Samedi 28 janvier de 9h00 à 17 H00 et le Samedi 18 Mars de 9h00 à 17h00.

Au Lycée Horticole de Merdrignac : le jeudi 9 février de 9H00 à 17H00

Aux MFR de Saint Méen Le Grand, Montauban et Loudéac : le Samedi 28 Janvier de 9h00 à 17h00

Au Lycée Hôtelier Notre Dame de Saint Méen le Grand : le Vendredi 17 Mars de 17h00 à 20h00 et le Samedi 18 Mars de 9h00 à 12h00

Permanence Aide à l'usage du numérique et aux démarches en ligne :

Un médiateur numérique vous aide dans vos démarches les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9H00 à 12H00. Partenariat avec Familles Rurales. Prochaines permanences : 1^{er} et 15 février

Point Conseil Budget :

Le deuxième mercredi du mois de 9H00 à 12H00

Vous pouvez d'ores et déjà contacter la Conseillère en Economie Sociale et Familiale au 07.69.04.02.37. ou au 02.96.33.00.94.

Renseignements également en mairie : 02.96.83.12.31.

Partenariat avec Familles Rurales.

Prochaine permanence : 8 février

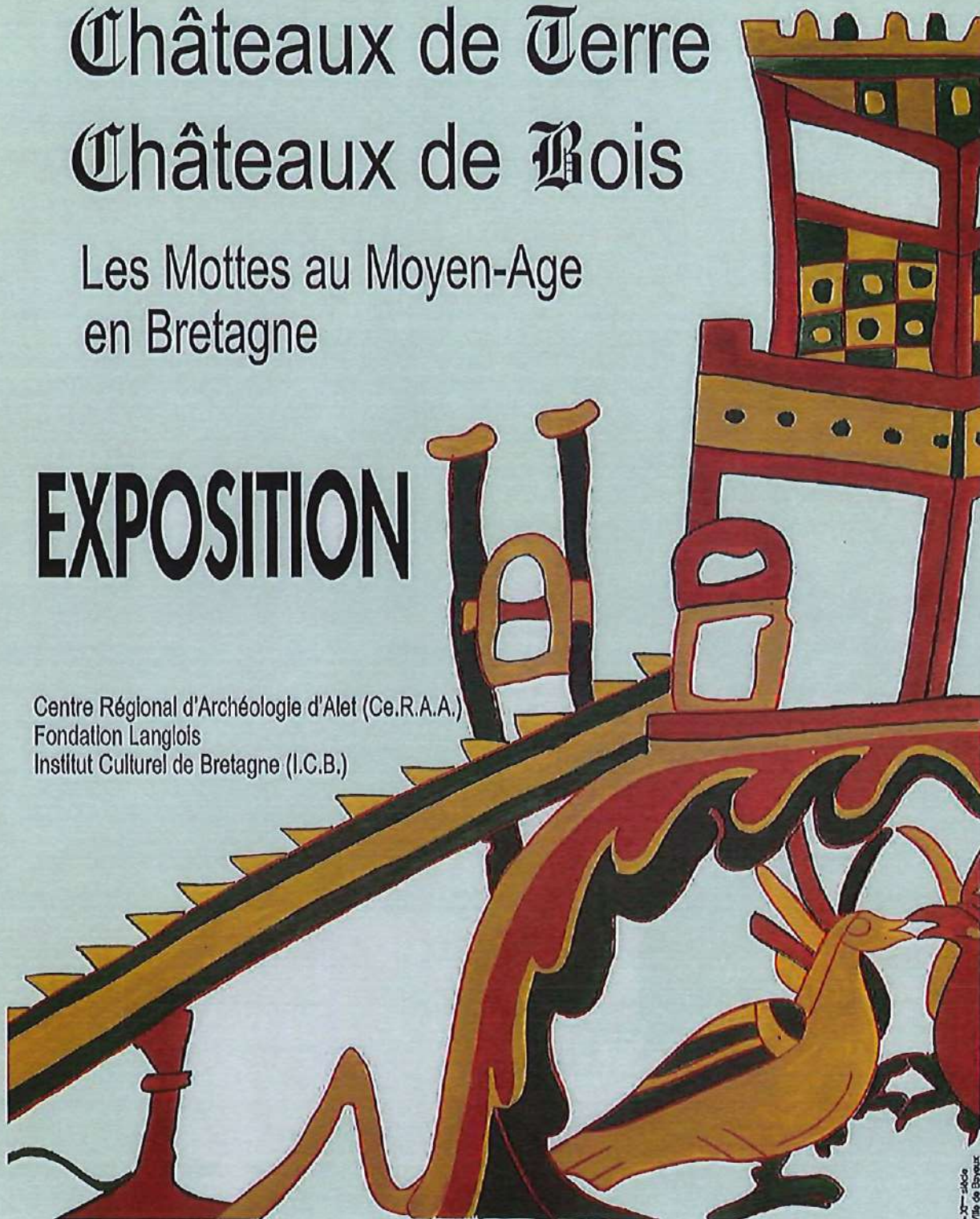
L'Association Patrimoine Plumaugat présente

Châteaux de Terre Châteaux de Bois

Les Mottes au Moyen-Age
en Bretagne

EXPOSITION

Centre Régional d'Archéologie d'Alet (Ce.R.A.A.)
Fondation Langlois
Institut Culturel de Bretagne (I.C.B.)



Du 14 janvier au 26 février 2023. Entrée gratuite.

Centre de Vacances Les Hirondelles. Plumaugat.

Ma: 16h à 19h. Me: 14h30 à 17h. Sa: 10h à 12h et 14h30 à 17h.

Et sur rdv : patrimoineplumaugat@gmail.com ou via la mairie.

D'après la Tableaux de Bayeux, XII^e siècle
Avec autorisation spéciale de la Ville de Bayeux



Commune de
Plumaugat



Crédit Mutuel
de Bretagne

